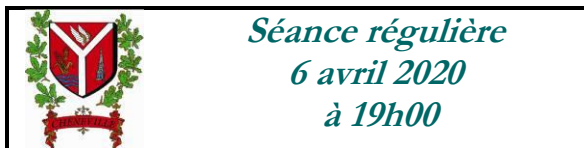


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 6 avril 2020, à 19 h, par téléconférence, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay. Assistent également à la séance par téléconférence les conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau. Le tout est autorisé en vertu de l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

La directrice générale par intérim, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant aucune personne puisque la séance se déroule à huis clos selon l'arrêté ministériel 2020-04 du 15 mars 2020.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DES PROCÈS-VERBAUX

2020-04-082

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-04-083

Adoption des procès-verbaux des séances du 2, du 5, du 17 et du 26 mars 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 2 mars 2020 ainsi que de ceux des séances extraordinaires du 5, du 17 et du 26 mars 2020;

Il est proposé par monsieur Normand Bois et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénerville adopte les procès-verbaux ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le rapport en urbanisme et la liste des permis, ainsi que le compte-rendu des travaux publics ont été déposés pour le mois de mars 2020.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2020-04-084

Facturation Charlebois et Gratton, CPA

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a mandaté la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. pour la vérification et la préparation des états financiers de l'exercice 2019;

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville a reçu une facture d'honoraires professionnels pour la préparation et l'audit du rapport financier 2019, pour la préparation de la déclaration de revenus des sociétés (T2) pour la même année, pour l'inscription de notre budget au rapport financier ainsi que pour des travaux supplémentaires se rapportant à notre projet PRIMEAU, dont le total, avant les taxes, est de 11 970.00 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 13 762.51 \$, taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-13000-413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2020-04-085

Autorisation paiement facture – Consultants JMJ – Indicateurs de vitesse

ATTENDU la résolution 2020-02-038 qui autorise l'achat de deux indicateurs de vitesse (radars pédagogiques) auprès de Consultants JMJ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les produits et la facture pour ceux-ci dont le total est de 7 800.00 \$ plus les taxes applicables et les frais de transport;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 9 083.03 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 03-61040-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2020-04-086

Facturation Servitech – Tenue à jour des rôles d'évaluation

ATTENDU QUE nous avons reçu une facturation de Servitech pour la tenue à jour des rôles d'évaluations;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 3 890.10 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 4 472.65 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-15000-417.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2020-04-087

Autorisation paiement facture – DHC Avocats – Opinion juridique

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une opinion juridique à la firme DHC Avocats concernant la cession de la montée Deschatelets;

ATTENDU QUE la facture est au montant de 210.00 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le paiement pour un montant de 241.45 \$ taxes incluses;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-12000-412.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2020-04-088

Modification du taux d'intérêt sur les arrérages de taxes ou autres compensations – COVID-19

ATTENDU QUE la résolution #2019-09-205 prévoit que les taux d'intérêt sont fixés à 15% pour les années 2019-2020 et 2021;

ATTENDU QUE l'article 981 du Code municipal du Québec permet au conseil de fixer un taux d'intérêt autre par résolution;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles liées au COVID-19, la municipalité de Chénéville alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville décrète que le taux d'intérêt de 15% sur les arrérages de taxes ou autres compensations exigibles pour l'année courante de la résolution # 2019-09-205 soit suspendu et soit plutôt fixé à 0% jusqu'au 31 juillet 2020;

QUE,

La présente résolution a effet rétroactivement au 1^{er} avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6. 2020-04-089

Autorisation à formuler une demande d'assistance financière – Plaisirs actifs

ATTENDU QUE l'activité *Journée vélos en famille* qui devait avoir lieu en mai prochain est annulée;

ATTENDU QU' afin de remplacer cette activité, la municipalité organisera une activité pour l'inauguration de la nouvelle pancarte du parc Do-Ré-Mi à l'automne prochain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la coordonnatrice des Loisirs et la directrice générale par intérim à formuler une demande d'assistance financière auprès de Loisir sport Outaouais pour l'organisation de l'activité de l'automne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7. 2020-04-090

Autorisation à formuler une demande d'assistance financière pour la fête nationale du Québec 2020

ATTENDU QUE la municipalité de Chénéville organisera des activités pour la fête nationale du Québec 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la coordonnatrice des Loisirs et la directrice générale par intérim à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la fête nationale du Québec 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2020-04-091

Formulaire de l'usage de l'eau potable – Engagement compteurs

ATTENDU QUE dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

ATTENDU QUE la municipalité doit également installer des compteurs d'eau dans le secteur non résidentiel et un échantillon de 20 compteurs d'eau dans le secteur résidentiel ;

ATTENDU QUE l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1er septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014;

ATTENDU QUE la pandémie actuelle de coronavirus (COVID-19) qui affecte les activités de tous les secteurs risque de retarder les travaux relatifs à l'installation des compteurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville s'engage d'ici le 1er septembre 2021 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offres
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs
- Avoir complété l'installation des compteurs d'eau à la consommation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.9. 2020-04-092

Contrats de photocopieur avec module de finition – Hôtel de ville

ATTENDU QUE le contrat du photocopieur de l'Hôtel-de-Ville vient à échéance en 2022;

ATTENDU QU' il serait pratique d'avoir une plieuse sur le photocopieur afin de gagner du temps lors de la parution aux deux mois du *Petit Journal Chénéville*;

ATTENDU QU' Imprimerie Papineauville nous propose dès maintenant un nouveau contrat de 66 mois au montant de 346.95\$ par mois pour le photocopieur de l'hôtel de ville, lequel sera équipé d'un module de finition, ce qui représente une augmentation de seulement 25.00\$ sur le montant de tous les frais que nous payons présentement pour le photocopieur de la mairie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim à signer le nouveau contrat avec Imprimerie Papineauville pour le photocopieur de l'hôtel de ville;

QUE,

La dépense soit prise au compte #02-13000-517.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.10. 2020-04-093

**Renouvellement de l'entente « Services aux sinistrés » Croix-Rouge
Canadienne**

ATTENDU QUE l'entente « Services aux sinistrés » Croix-Rouge Canadienne doit être renouvelée pour les trois prochaines années;

ATTENDU QUE la contribution pour une période d'un an est de 170.00 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise monsieur Gilles Tremblay, maire et madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim à signer l'entente;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le versement de la contribution annuelle au montant de 170.00 \$;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-70290-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.11. 2020-04-094

Demande de branchement à l'aqueduc – Matricule 1782-03-3011

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de branchement au réseau d'aqueduc relativement au matricule 1782-03-3011;

ATTENDU QUE cette installation sera faite entre l'entrée d'eau qui sera installée par la municipalité prochainement et la nouvelle maison qui sera construite;

ATTENDU QUE cette installation sera faite aux frais du propriétaire, excepté les frais d'installation du bonhomme d'eau, lesquels seront à la charge de la municipalité;

ATTENDU QU' une entente devra être signée entre le demandeur et la municipalité;

ATTENDU QUE l'installation de l'embranchement sera supervisée par un employé de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise le branchement à l'aqueduc pour le matricule 1782-03-3011 aux frais du demandeur;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise madame Krystelle Dagenais, directrice générale par intérim et monsieur Gilles Tremblay, maire à signer le protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.12. 2020-04-095

Engagement permanent – Secrétaire-réceptionniste

ATTENDU la résolution #2020-02-039 par laquelle madame Carole Desroches a été engagée au poste de secrétaire-réceptionniste pour une période probatoire;

ATTENDU QUE madame Desroches répond aux attentes du conseil concernant les critères définis lors de son embauche;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'embauche permanente de madame Carole Desroches à titre de secrétaire-réceptionniste à raison de 35hrs/semaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.13. 2020-04-096

COVID-19 - Félicitations gouvernement provincial

ATTENDU la pandémie de coronavirus (COVID-19) qui sévit actuellement à travers le monde;

ATTENDU QUE monsieur François Legault, premier ministre du Québec, ainsi que toute son équipe, travaille fort à trouver des solutions afin d'éviter le plus possible la contagion et de

rassurer la population, notamment en imposant des mesures restrictives et en établissant des plans d'aide pour les citoyens du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé à l'unanimité
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville envoie une lettre de félicitations au premier ministre du Québec et à son équipe afin de leur faire savoir la satisfaction du conseil vis-à-vis la façon dont ceux-ci traitent la crise actuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande de commandite – Corporation des loisirs Papineau – Super fête Marius Fournier

2020-04-097

Demande de commandite – Corporation des loisirs Papineau – Super fête Marius Fournier

ATTENDU QUE la Corporation des loisirs de Papineau organise la Super Fête Marius Fournier à laquelle tous les enfants des camps de jour de la région participent;

ATTENDU QUE l'organisation demande des commandites pour l'organisation de cet événement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Normand Bois
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville fasse don de 125.00 \$ pour la Super fête Marius Fournier;

QUE,

La dépense soit appliquée au compte # 02-70193-447.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2020-04-098

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 11 208 à # 11 260 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » en date du 31/03/2020 et dont le total se chiffre à **95 860.41 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **42 384.23 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **138 244.68 \$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. par intérim certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2020-04-099

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du mois de février 2020 au montant de **40 173.61 \$** et de mars 2020 au montant de **22 846.32 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

La période de questions est annulée puisque la séance se déroule à huis clos (arrêté ministériel 2020-004 du 15 mars 2020).

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-04-100

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Krystelle Dagenais, Directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.